

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 16 FEVRIER 2024

<u>Présents</u>: Marjorie Ambrosin, Valentin Cote Colisson, Maria de Fatima Dinis Jesus, Emmanuel Lechine, Laurent Nourdin, Madeleine Colard, Kylian, Michel Dornier, Gilles, Lucas Lechevallier, Odile Chagrot, Bernard Cannelle, Véronique Papon

Excusés: Cathy Rouiller, Kylian Barthod, Alika Bertrand, Thomas Innocenti

<u>Secrétaire de séance :</u> Véronique Papon

1 - POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

- Le dernier compte rendu n'a pas été communiqué à tous, il va l'être prochainement.
- Valentin a bien envoyé la demande de subvention malgré la lourdeur administrative.
- Kylian n'a encore pas accès au compte bancaire. Il a commencé à faire le nécessaire auprès de la banque, mais il manque des codes. Actuellement, les factures doivent être envoyées à Marjorie avec Kylian en copie,
- Concernant les permanences, il manque quelqu'un pour le 29/02, Lucas et Véro se proposent.

2 – LA FFCAM a 150 ANS – APPEL A PROJET

Cathy avait proposé de prendre le projet en main, mais elle n'est pas la ce soir. Elle sera contactée par Marjorie pour faire le point.

Gilles propose de voir Bernard FRANCOU pour une intervention, La date reste à fixer, éventuellement 4/5 Mai, ou bien mi juin. A définir ,,,

3 - CARNAVAL le 2/03

Peu de réponses (3) concernant le Carnaval 2024,

Véro veut bien être référente et prendre en charge la banderolle.

D'ailleurs, étant à la permanence le 29, on peut communiquer un point de RV pour les derniers détails.

CLUB ALPIN FRANCAIS Du Haut-Doubs

Maison des Associations 16 place Zarault – 25300 Pontarlier Tel : 03 81 46 59 56

1



4 – MATERIEL – Règlement à mettre à jour – Fiche engagement

Laurent : Lors de la permanence, au retour du matériel, il est important de contrôler l'état des piles des DVA. Il faut les changer si besoin. Prévoir des piles neuves.

Fiche Engagement : Elle a été faite et mise en place dans un classeur près de l'ordinateur. Elle semble parfaite et convenir aux utilisateurs de matériel. On y demande une signature et un engagement à hauteur de 100 €

Il faut se préoccuper de l'argent en caisse. Elle se remplit bien, Il y a beaucoup de chèques à mettre en banque. Kylian les récupèrera rapidement.

5 – PSC1 Montagne

Valentin: Le devis reçu est conforme, (990 €- 2 jours), soit:

652,17 €pour 1 formation de 10 personnes

338,40 €pour la partie montagne (non certifiante),

Correspondant à 6 H de formation a adapter selon un cahier des charges établi par

nos soins.

Il sera vu les accidents domestiques, il faut ajouter les « blessures en montagne »,

Valentin voit avec Anaïs Vanotti qui sera la formatrice pour fixer les dates.

Date : Octobre ou novembre, au Gros Morond, en fonction de la disponibilité.

6 - BILLET JOP 24

L'information était bien arrivée en amont, mais la date limite de réservation étant le 11/02, nous ne pourrons plus réserver de places.

7 – PROJET RAID DECOUVERTE NOE

Noé est stagiaire auprès de Stéphan et de l'Olympique Mont d'Or et Espace Mont d'Or.

Il souhaite organiser un raid avec des jeunes dans le cadre de son stage, sur 2 jours, entre Saint Point et le Mont d'Or, en Multi-activités, avec nuit en Bivouac. MAX 30 jeunes (la moitié serait du CAF)

Les avis:

Attention MINEURS, se renseigner sur les autorisations, l'encadrement nécessaire, la mixité et avoir l'accord des parents.

Se servir de l'expérience « Voile et Grimpe dans les Calanques »

Puisqu'on le fait à Fontainebleau, ", pourquoi pas là ",,

30 c'est beaucoup!

Maria se renseigne plus précisément.

CLUB ALPIN FRANCAIS Du Haut-Doubs

Maison des Associations 16 place Zarault – 25300 Pontarlier Tel : 03 81 46 59 56



8 - STATUTS ET REGLEMENT DU CLUB - Mise à jour

Les statuts sont très anciens. Ils sont à dépoussiérer,

La dernière mise à jour date de 1997!

Marjorie se penche dessus, il y a à faire.

Une proposition est faite de réfléchir en petite commission pour avancer, et le soumettre au Comité avant validation, en prévoyant un minimum de 10 jours de réflexion.

9 – POINT ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU CLUB

Laurent et Gilles présentent un ensemble d'axes ou leviers sur lesquels travailler afin de pouvoir limiter l'impact écologique des activités du club, leur présentation est en pièce jointe du compte rendu.

Cette démarche s'inscrit dans celle de la FFCAM, il est important de trouver un chemin pour la mettre en œuvre.

Madeleine fait part de son désaccord sur la notion de distance, soulignant que le ski de randonnée est soumis à déjà beaucoup de contraintes sur lesquelles il n'est pas possible d'agir. Pointant ainsi du doigt la notion d'interdit et le risque de perdre des adhérents : elle, la première. Elle demande que ce type de discussion soit réalisé en présentielle. De plus, elle pensait que la « charte » avait été abandonnée.

Marjorie remercie Gilles et Laurent pour leur travail et insiste sur le fait qu'il s'agisse ici de propositions et non pas de décisions définitives, d'où le fait que cela se fasse en visio : c'est une base de réflexion. Elle insiste également sur le fait que le club doit se positionner sur l'engagement environnemental global, mais que cela ne se fera pas d'un coup. Concernant la « charte », c'est le mot qui avait été remis en question, au club donc de trouver une dénomination qui corresponde plus à la réalité de ce qui sera mis en place.

Odile questionne l'aspect temps passé et effet de ces éventuels engagements, sans pour autant dénigrer le travail de réflexion réalisé jusque-là.

Après divers allers-retours, il est proposé à tous de faire un retour à tête reposée à Gilles et à Laurent afin de trouver ensemble la meilleure voie à suivre.

* CREATION D'UN NOUVEAU LABEL « PROTECTION DU MILIEU MONTAGNARD »

Concernant la protection du Milieu Montagnard, il est mis en question, auprès des clubs, un nouveau Label,

Une réunion avec les référents montagnards est prévue.

Marjorie transmet l'information à Laurent qui est responsable de la commission environnement au club.

* LA FLAMME OLYMPIQUE

Elle passe le 25/06, entre 8h30 et 9h00,

CLUB ALPIN FRANCAIS Du Haut-Doubs

Maison des Associations 16 place Zarault – 25300 Pontarlier Tel : 03 81 46 59 56



Nous sommes sollicités pour proposer une action avant le 5/03,

Après concertation de l'ensemble des personnes, il nous paraît difficile de programmer quelque chose un mardi, alors que les élèves seront déjà concernés dans les écoles, les adultes seront au boulot. Quel sera le public ? Nous préférons décliner.

TOUR DE TABLE

au

Lucas : - Qu'en est-il pour Fontainebleau puisque ça redémarre ?

Marjorie : Effectivement, Valentin a chiffré le déplacement, et prévoit probablement moins 1 minibus. Nous aurons des nouvelles prochainement,

- Démontage salle de bloc fin février! Vous êtes bienvenus pour aider.
- 7 mars : soirée prévue pour la révision de la Manip d'assurage
- Prévue : Initiation escalade pour les patients de l'hôpital
- Marie Obert souhaite intégrer le Comité, elle est invitée à la prochaine réunion

Manu : Faut-il revoir le calendrier pour de meilleures précisions ?

Laurent : Mont Rose annulé par manque d'encadrants.

Malheureusement une proposition tardive, le séjour était déjà annulé.

Véro : - Il est important de communiquer les PV des réunions. Nous nous devons de tenir informés nos adhérents sur la vie du club et nos projets.

- Un projet se met en place avec Elan. Initiation Escalade prévue avec une personne en situation de handicap. Qu'en est-il?

Marjorie : Oui effectivement, Valentin se charge de la mise en place avec JC Guyot.

Michel : Beaucoup nous demande encore une version papier, comme Besançon et Morteau. Ce serait mieux que de cliquer!

Marjorie/Gilles : On peut prévoir une partie « détachable/imprimable » de la newsletter, et en mettre à disposition au local.

Cette réunion se termine à 22h15.

LA PROCHAINE REUNION SERA AU LOCAL LE JEUDI 21 MARS A 19H30

Co-rédactrices : Véronique Papon, Marjorie Ambrosin

CLUB ALPIN FRANCAIS
Du Haut-Doubs

Maison des Associations 16 place Zarault – 25300 Pontarlier Tel : 03 81 46 59 56

www.cafhautdoubs.ffcam.fr

Association affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne - Association créée en 1874, reconnue d'utilité publique